

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUILLET 2021

Le 1^{er} Juillet 2021, à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 25 Juin 2021, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT à huis clos dans la salle du Mont Blanc.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, Mme PRECETTI, M. MEDAN, Mme ROLLAND, Mme SANSY, M. HUBERT, Mme SCHLIENGER, Mme VERET, Mme MACIEIRA-DUMOULIN, M. NEHME, Mme GENEST, Mme LEON, M. REYNIER, M. VOULDOUKIS, M. DI PALMA, M. KALONJI, M. ARJONA, Mme FAURET, M. PEGORIER, Mme ENAME, Mme ZAMBARDJOUDI, M. GOULETTE, M. BEN ABDALLAH, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, Mme AUBERT, M. FOYER, M. PASSERON, Mme GALLI, Mme PAULY, Mme RAFIK, Mme EL MEZOUED, M. BENSABAT, Mme ASCHEHOUG, Mme HUARD, M. PARISIS, Mme REMY-LARGEAU, M. MAUGER, M. MONGARDIEN, Mme CHABOT, Mme DESBOIS, M. CELESTIN, Mme LAJEUNIE.

ETAIENT REPRESENTES : M. COLIN, M. GIORIA, M. LEGRAND, M. AIT-OUARAZ, Mme LEMMET, M. HOBEIKA.

Mme PAULY est désignée comme secrétaire.

TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE DE RECETTES DE LA MAISON DES ARTS POUR LA CREATION D'UN COMPTE DE DEPOT DE FONDS AU TRESOR (DFT). (28/04/2021)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE DE RECETTES DES MARCHES FORAINS POUR LA CREATION D'UN COMPTE DE DEPOT DE FONDS AU TRESOR (DFT) ET L'AJOUT D'UN MODE D'ENCAISSEMENT. (28/04/2021)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE DE RECETTES DE LA STRUCTURE DE SOUTIEN SCOLAIRE POUR LA CREATION D'UN COMPTE DE DEPOT DE FONDS AU TRESOR (DFT). (28/04/2021)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DES PARTICIPATIONS FAMILIALES LIEES AUX ACTIVITES DE LA REGIE DE RECETTES POLITIQUE DE LA VILLE « ACTIVAC » POUR LA CREATION D'UN COMPTE DE DEPOT DE FONDS AU TRESOR (DFT). (28/04/2021)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE DE RECETTES DE LA STRUCTURE LE NOUVEAU SOUFFLE POUR LA CREATION D'UN COMPTE DE DEPOT DE FONDS AU TRESOR (DFT). (28/04/2021)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DU PRODUIT DES CONCESSIONS DE CIMETIERE ET TAXES FUNERAIRES POUR LA CREATION D'UN COMPTE DE DEPOT DE FONDS AU TRESOR (DFT). (28/04/2021)
- DECISION PORTANT REFONTE DE LA REGIE D'AVANCES POUR LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU CIRCUIT ROUTIER. (30/04/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°3 AU LOT N°1 « MOBILIER SCOLAIRE » DU MARCHÉ DE FOURNITURE DE MOBILIER SCOLAIRE ET DE RESTAURATION DES ECOLES, DES CENTRES DE LOISIRS ET DES CENTRES DE SEJOURS PASSE AVEC LA SOCIETE MOBISCO AFIN DE PRENDRE EN COMPTE LA REPERCUSSION FINANCIERE DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE PRIX DES MATIERES PREMIERES. (05/05/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°2 AU LOT N°2 « MOBILIER DE RESTAURATION » DU MARCHÉ DE FOURNITURE DE MOBILIER SCOLAIRE ET DE RESTAURATION DES ECOLES, DES CENTRES DE LOISIRS ET DES CENTRES DE SEJOURS PASSE AVEC LA SOCIETE MOBISCO AFIN DE PRENDRE EN COMPTE LA REPERCUSSION FINANCIERE DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE PRIX DES MATIERES PREMIERES. (05/05/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE SERVICES D'ASSURANCES – LOT N°2 - DOMMAGES AUX BIENS ET RISQUES ANNEXES PASSE AVEC LA SMACL AFIN DE FIXER LE MONTANT DE LA PRIME 2021 A 107 550,46 EUROS HT. (06/05/2021)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSIION A PASSER AVEC IDYLE POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 28 NOVEMBRE 2021 POUR UN MONTANT DE 3 344,30 EUROS. (29/04/2021)
- DECISION PORTANT REFONTE DE LA REGIE D'AVANCES DESTINEE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS AU STADE GEORGES SUANT D'ANTONY. (07/05/2021)
- DECISION PORTANT REFONTE DE LA REGIE D'AVANCES POUR LES DEPENSES DES ANIMATIONS COMMERCIALES DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE. (12/05/2021)
- DECISION PORTANT REFONTE DE LA REGIE D'AVANCES POUR LES DEPENSES DIVERSES DE GESTION DU SERVICE EVENEMENTIEL - VIE ASSOCIATIVE. (18/05/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC LA CITE DE LA MUSIQUE – PHILHARMONIE DE PARIS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE TROIS SALLES DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2021. (19/05/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LA STRUCTURE D'ESCALADE DU GYMNASE LA FONTAINE AU PROFIT DU COLLEGE LA FONTAINE. (19/05/2021)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSIION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION OPUS 5 POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT DE L'ORCHESTRE DE CHAMBRE NOUVELLE EUROPE EN DATE DU 15 DECEMBRE 2021 POUR UN MONTANT DE 15 000 EUROS TTC. (11/05/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE DEUX SALLES SITUEES 1 AVENUE LEON HARMEL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION IFAC POUR L'ORGANISATION D'UNE SESSION DE FORMATION GENERALE BAFI DU 23 AU 30 OCTOBRE 2021 ET DU 19 AU 26 FEVRIER 2022. (21/05/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE ENVIRONA POUR L'ANIMATION AU 11 – ESPACE JEUNES D'UN STAGE SUR LA BIODIVERSITE EN VILLE DU 20 AU 22 JUILLET 2021 POUR UN MONTANT DE 800 EUROS TTC. (26/05/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU BAIL COMMERCIAL EN L'ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT DU 18 DECEMBRE 2019 – COMMERCE N°2 ET N°3 – SIS 6 PLACE PATRICK DEVEDJIAN PASSE AVEC LA SARL JEAN AFIN D'ADAPTER LES CONDITIONS DE MISES A DISPOSITION D'UNE PART, EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE ET D'AUTRE PART, POUR PRENDRE EN COMPTE LES RETARDS DES TRAVAUX. (26/05/2021)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSIION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION AMC & LES TONTONS TOURNEURS POUR L'ORGANISATION D'UN CINE-CONTE AUTOUR DU THEME DE LA GOURMANDISE LE 6 JUIN 2021 AU CINEMA LE SELECT POUR UN MONTANT DE 500 EUROS TTC. (26/05/2021)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES POUR LE CENTRE DE KERJOUANNO A PASSER AVEC LE LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DU MORBIHAN POUR UN MONTANT ANNUEL DE 805,63 EUROS TTC. (19/05/2021)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LE BIEN DU LOT DE COPROPRIETE N° 12 DU CENTRE COMMERCIAL FONTAINE MOUTON SIS 2 AVENUE FONTAINE MOUTON / ALLEE DU NIL / SQUARE DU SAINT-LAURENT, CADASTRE BH 302 POUR UN MONTANT DE 230 000 EUROS. (31/05/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE LA SOCIETE CT2M BATIMENT D'UN BUREAU DANS LE BATIMENT DU 2 RUE LUIGI GALVANI POUR UN MONTANT MENSUEL DE 570.50 EUROS TTC CHARGES COMPRISES. (02/06/2021)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSIION DE DROIT D'EXPLOITATION A PASSER AVEC LA SAS MISTER IBE POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT LE 20 NOVEMBRE 2021 POUR UN MONTANT DE 1 846,25 EUROS TTC. (25/05/2021)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSIION DE DROIT D'EXPLOITATION A PASSER AVEC LA SAS MISTER IBE POUR L'ORGANISATION DE DEUX CONCERTS LE 21 NOVEMBRE 2021 POUR UN MONTANT TOTAL DE 28 485 EUROS TTC. (25/05/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME EDWIGE GANTOIS POUR L'ANIMATION D'UN STAGE DE DANSE ET DE YOGA AU 11 - ESPACE JEUNES DU 5 AU 9 JUILLET 2021 POUR UN MONTANT DE 750 EUROS TTC. (02/06/2020)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 DE TRANSFERT A LA SOCIETE COLAS FRANCE DE L'ACCORD-CADRE RELATIF AUX TRAVAUX NEUFS DE VOIRIE PASSE INITIALEMENT AVEC LA SOCIETE COLAS ILE-DE-FRANCE NORMANDIE SANS INCIDENCE FINANCIERE. (04/06/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 DE TRANSFERT A LA SOCIETE COLAS FRANCE DU MARCHÉ SUBSEQUENT RELATIF AUX TRAVAUX DE RECONSTRUCTION ET DE REQUALIFICATION DE LA RUE ANDRE CHENIER DECOULANT DE L'ACCORD-CADRE RELATIF AUX TRAVAUX NEUFS DE VOIRIE PASSE INITIALEMENT AVEC LA SOCIETE COLAS ILE-DE-FRANCE NORMANDIE SANS INCIDENCE FINANCIERE. (04/06/2021)

- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR OCCUPATION TEMPORAIRE EN SEPTEMBRE 2021 DU CENTRE DE KERJOUANNO A PASSER AVEC LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE D'ANTONY. (04/06/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 RELATIF AU LOT N° 6 « DROIT COMMERCIAL » DU MARCHE DE PRESTATIONS DE CONSEIL JURIDIQUE ET DE REPRESENTATION DEVANT LES JURIDICTIONS A PASSER AVEC SERARL CLAISSE ET ASSOCIES AFIN DE PRENDRE EN COMPTE UN CHANGEMENT DE DENOMINATION. (04/06/2021)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX DIVERS D'ENTRETIEN DE VOIRIE SANS MONTANT MINIMUM NI MAXIMUM – (APPEL D'OFFRES OUVERT). (04/06/2021)
 - LOT N°1 : TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMELIORATION DES VOIES COMMUNALES ET DES ESPACES PUBLICS A LA SOCIETE SOTRAVIA
 - LOT N°2 : REFECTION DES REVETEMENTS BITUMINEUX DE VOIRIE A LA SOCIETE EUROVIA IDF SAS
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION JAZZ EN FACE POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT LE 26 NOVEMBRE 2021 POUR UN MONTANT DE 5 064 EUROS TTC. (02/06/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°3 AU MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET DU CENTRE MUNICIPAL DE LOISIRS DUNOYER DE SEGONZAC – LOT 5 –TRAVAUX DE MENUISERIES INTERIEURES, PARQUETS, SIGNALETIQUE, PLATRERIE, CLOISONS, DOUBLAGE ET PLAFONDS SUSPENDUS PASSE AVEC LA SOCIETE HERVE POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 21 392.15 EUROS TTC. (08/06/2021)
- DECISION DE NOMINATION ET PAIEMENT D'AVOCATS – DOSSIER CONTENTIEUX AFFAIRE BIDAULT POUR UN MONTANT DE 1 185 EUROS TTC (07/06/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LE CAMPING ILE DE BOULAN COURT POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISES PAR LA VILLE POUR LES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS PENDANT L'ETE 2021 POUR UN MONTANT DE 1 511.40 EUROS. (07/06/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE LES FLOTS DE LA SEINE - CAMPING DE L'ILE ADELINIE POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISES PAR LA VILLE POUR LE CENTRE MUNICIPAL DE LOISIRS ANDRE PASQUIER PRIMAIRE PENDANT L'ETE 2021 POUR UN MONTANT DE 928.80 EUROS. (07/06/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE LES FLOTS DE LA SEINE - CAMPING DE L'ILE ADELINIE POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISES PAR LA VILLE POUR LE CENTRE MUNICIPAL DE LOISIRS NOYER DORE ELEMENTAIRE PENDANT L'ETE 2021 POUR UN MONTANT DE 464.40 EUROS. (07/06/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PRESTATION A PASSER AVEC LA SOCIETE MOBILE PAYMENT SERVICES POUR LA FOURNITURE D'UNE APPLICATION DE PAIEMENT A DISTANCE DU STATIONNEMENT URBAIN (PAYBYPHONE) MOYENNANT UNE COMMISSION DE 15% MAXIMUM DES RECETTES. (09/06/2021)
- DECISION DE PAIEMENT D'AVOCAT CONCERNANT L'AFFAIRE VILLE D'ANTONY / CHAUMONT, BIEN VACANT RUE DE LUTECE POUR UN MONTANT DE 1 164 EUROS TTC. (10/06/2021)
- CREATION D'UNE REGIE D'AVANCES POUR LES DEPENSES DE COMMUNICATION. (15/06/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME ANNE JEANNENEY POUR L'ANIMATION D'ATELIERS SUR LA GESTION DU STRESS AU 11-ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 400 EUROS TTC. (15/06/2021)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION PASSEE AVEC M. JULIEN LALOUS POUR L'ORGANISATION D'ATELIERS NUTRITION ENFANTS AFIN DE METTRE EN PLACE DES ATELIERS SUPPLEMENTAIRES POUR UN MONTANT DE 610 EUROS TTC. (16/06/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC AGAPE S.A.S POUR L'ANIMATION DE STAGES DE DANSE URBAINE AU 11-ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 1 500 EUROS TTC. (16/06/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE ET D'UNE CRECHE SUR LE QUARTIER JEAN ZAY PASSE AVEC LE GROUPEMENT AMELLER ET DUBOIS / INCET / ORFEA ACOUSTIQUE DONT LE MANDATAIRE EST LA SOCIETE AMELLER ET DUBOIS AFIN DE FIXER LE COUT PREVISIONNEL DEFINITIF A 14 452 720 EUROS HT ET LE FORFAIT DEFINITIF DE REMUNERATION DU MAITRE D'ŒUVRE A 1 561 000 EUROS HT. (16/06/2021)

ORDRE DU JOUR

I - FINANCES -

- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT (2020 – 2022) PASSE AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE –
POUR : 44 – ABSTENTION : 05
- TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES : MODIFICATION DES REGLES D'EXONERATION –
POUR : 49
- FIXATION DES TARIFS DE L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS – ADDITIF –
POUR : 49

II - URBANISME - AFFAIRES FONCIERES -

- PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE –ARCHIVES MUNICIPALES ZAC JEAN ZAY :
 - ✓ Validation du programme, de l'enveloppe financière prévisionnelle et du montant des indemnités à verser aux candidats ayant remis des prestations conformes au règlement du concours
POUR : 49
 - ✓ Désignation des membres du conseil municipal composant le jury de concours et fixation des indemnités de participation des personnes possédant la qualification exigée des candidats ou une qualification équivalente
POUR : 38 – CONTRE : 11
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION TRIPARTITE AVEC RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE (RTE) ET LA COMMUNE DE MASSY EN VUE DE L'ENFOUISSEMENT DES LIGNES TRES HAUTES TENSION SUR LE SECTEUR ANTONYPOLE –
POUR : 44 – ABSTENTION : 05

III - TRAVAUX - CONTRATS -

- ADOPTION DE L'AVENANT N°6 A LA CONVENTION RELATIVE A L'ENTRETIEN PAR DU PERSONNEL EN INSERTION DE DIFFERENTS ESPACES VERTS DE LA VILLE D'ANTONY PASSEE AVEC L'ASSOCIATION ESPACES –
POUR : 49

IV - PERSONNEL -

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS –
POUR : 49
- MODALITES DE PRISE EN CHARGE D'UNE ACTION DE FORMATION DANS LE CADRE DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION –
POUR : 49
- MISE EN PLACE DU « FORFAIT MOBILITES DURABLES » AU PROFIT DES AGENTS DE LA COLLECTIVITE –
POUR : 49

V - EDUCATION –

- ADOPTION DES CONVENTIONS A PASSER AVEC LES ETABLISSEMENTS PRIVES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION POUR LA DETERMINATION DU MONTANT DE LA PARTICIPATION DUE A CES ETABLISSEMENTS –
POUR : 44 – Ne prend pas part au vote : 05

VI - SPORTS -

- DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES TENNIS MUNICIPAUX ET DE LA SALLE DE CONVIVIALITE DU CLUB HOUSE DU STADE GEORGES SUANT- ADOPTION DE L'AVENANT N°3 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PASSE AVEC LE TENNIS CLUB D'ANTONY –
POUR : 49
- DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES TENNIS MUNICIPAUX ET DE LA CAFETERIA DU CLUB HOUSE DU STADE GEORGES SUANT : CHOIX DU DELEGATAIRE - ADOPTION DU CONTRAT DE CONCESSION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION « TENNIS CLUB D'ANTONY » ET FIXATION DES TARIFS –
POUR : 49
- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ANTONIENNES - ADDITIF –
POUR : 49

VII - AFFAIRES DIVERSES –

- RETROCESSION DU DROIT AU BAIL SIS 12 RUE AUGUSTE MOUNIE A ANTONY SUITE A L'EXERCICE PAR LA VILLE D'ANTONY DE SON DROIT DE PREEMPTION COMMERCIAL –
POUR : 43 – ABSTENTION : 06
- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DU DISPOSITIF CAP SUR LE MONDE POUR L'ANNEE 2021 (2^{ème} JURY) –
POUR : 49
- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DE L'AVENTURE ET DE LA CREATION POUR L'ANNEE 2021 (1^{er} JURY) –
POUR : 49
- ADHESION DE LA VILLE A L'ASSOCIATION CAPITAL FILLES ET ADOPTION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT CORRESPONDANTE –
POUR : 44 – ABSTENTION : 05
- APPROBATION DU COMPTE RENDU DES TRAVAUX 2020 DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) –
POUR : 46 – ABSTENTION : 03
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA GESTION DES TENNIS MUNICIPAUX ET DE LA SALLE DE CONVIVIALITE DU CLUB HOUSE DU STADE GEORGES SUANT POUR L'ANNEE 2020 –
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA GESTION DU PONEY-CLUB ET DE LA FERME D'ANTONY POUR L'ANNEE 2020 –
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA GESTION DU FUNERARIUM POUR L'ANNEE 2020 –

**Fin de la séance à 23h05
Antony, le 02 Juillet 2021**

**Le Maire d'Antony,
Jean-Yves SÉNANT**